



# Campagne de Promo' Et après ?



Vous avez eu votre entretien portant la décision ?  
Vous ne la comprenez pas ?  
Vous ne vous sentez pas valoris€(e) ?

**Connaissez vous le recours possible auprès  
de la Commission Paritaire Nationale de Conciliation  
(CPNC) ?**

La CFE-CGC vous accompagne dans cette démarche et  
vous propose un temps d'informations et d'échanges  
animé par nos experts membres de la CPNC

**Je participe  
En cliquant sur la date de mon choix**



[Mercredi 5 février](#)

Ou [Jeudi 6 février](#)

Ou [Mercredi 12 février](#)

**Une heure en visio dès 14h00**



N'oubliez pas de saisir dans Horoquartz  
WD9 le code HMI  
8 jours avant la réunion



Vous vous retrouvez dans nos valeurs, rejoignez-nous dès maintenant !

[syndicat.cfe-cgc-hdf@francetravail.fr](mailto:syndicat.cfe-cgc-hdf@francetravail.fr)

La CFE-CGC représente les Techniciens, Agents de maîtrise et Cadres  
A partir de D1, coefficient 551 ou Statut public niveau 2.2

**Et si on en parlait ?**

**CFE  
CGC**